

1) Objectifs du Projet Educatif Local STM :

<u>Favoriser l'accès aux structures du territoire :</u>	<u>Mettre en place un service de qualité :</u>	<u>Favoriser le lien social :</u>
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Permettre à tous d'accéder aux loisirs et à la culture ✓ <i>Développer les différents modes de communication</i> ✓ Assurer la mobilité en toute sécurité pour les usagers 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Uniformiser les pratiques éducatives. ✓ Favoriser la formation des agents ✓ <i>Favoriser les partenariats entre les différents acteurs du territoire</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Favoriser la découverte du territoire</i> ✓ <i>Favoriser le Vivre Ensemble</i>

Voici comment nous traduisons ces objectifs éducatifs plus concrètement en objectifs pédagogiques.
Puis, chaque groupe développe des projets d'animation adaptés à chaque tranche d'âge.

2) Objectifs pédagogiques :

2.1. Contexte et valeurs

Le centre de loisirs de Tilly-sur-Seulles est un espace éducatif favorisant l'épanouissement, l'autonomie et le vivre-ensemble. À travers cet avenant de projet pédagogique, l'équipe souhaite accompagner les enfants dans leur développement personnel et collectif en s'appuyant sur trois axes fondamentaux : la bienveillance, l'expression créative et la responsabilité.

2.2. Objectifs généraux

- Favoriser un climat bienveillant et respectueux
- Valoriser l'expression et la créativité de chaque enfant
- Encourager la responsabilisation et l'autonomie

Axe 1 : Favoriser la bienveillance

Développer l'empathie, le respect et les relations positives entre les enfants.

Actions mises en place :

1. Le mur de la bienveillance

Mise en place d'un mur ou panneau dédié où les enfants peuvent écrire ou dessiner des messages positifs : compliments, remerciements, encouragements ou mots gentils adressés à un camarade ou au groupe.

- Temps dédiés pour écrire les messages (temps calme, accueil, fin de journée)

- Messages libres, anonymes ou signés
- Utilisation de supports variés (papiers colorés, feutres, dessins)

2. Le goûter de la bienveillance

Organisation d'un goûter collectif autour de la bienveillance. Les enfants offrent à un autre enfant un petit cadeau symbolique réalisé par eux-mêmes (dessin, message, objet créatif).

- Fabrication des cadeaux lors d'activités manuelles
- Temps d'échange durant le goûter pour expliquer le choix du cadeau
- Moment convivial favorisant le partage et la parole positive

Évaluation :

- L'écriture sur le mur de la bienveillance (quantité et qualité des messages)
- Observation des échanges entre les enfants au quotidien
- Bilan oral collectif avec les enfants pour recueillir leurs ressentis

Axe 2 : Valoriser l'expression et la créativité

Permettre aux enfants de s'exprimer librement, de faire des choix et de développer leur créativité.

Actions mises en place :

1. Choix des activités par les enfants

Les enfants sont invités à proposer et choisir certaines activités afin de favoriser leur implication et leur expression personnelle.

2. La boîte d'expression

Mise à disposition d'une boîte d'expression où les enfants peuvent déposer des idées, envies, émotions, dessins ou messages, de manière libre et confidentielle.

3. Projet expression / créativité avec restitution

Mise en place d'un projet artistique ou créatif sur la semaine (arts plastiques, théâtre, danse, écriture...). Une restitution est proposée en fin de semaine sous forme d'exposition, de spectacle ou de présentation.

Évaluation :

- Existence et qualité de la restitution finale
- Participation des enfants au projet
- Mise en place d'un livre d'or permettant aux enfants d'exprimer leur ressenti sur le projet

Axe 3 : Encourager la responsabilité

Développer l'autonomie et le sens des responsabilités chez les enfants dans la vie quotidienne du centre.

Actions mises en place :

1. Responsabilisation lors des repas

Les enfants participent à la mise en place de la table le midi et se servent eux-mêmes à l'aide de saladiers.

- Favoriser l'autonomie
- Apprendre à doser et respecter les règles collectives

2. Création d'un tableau des responsabilités

Création collective d'un tableau des responsabilités (mettre la table, ranger, distribuer le matériel...). Les rôles tournent afin que chaque enfant puisse s'impliquer.

Évaluation :

- Mise en place réalisable et respectée des responsabilités
- Vote des enfants à la fin du repas pour évaluer l'organisation
- Vote collectif pour le tableau des responsabilités (compréhension, utilité, envie de participer)

3) Le Centre de loisirs

3.1 L'équipe :

Afin de mettre en œuvre notre projet pédagogique, d'adapter les activités aux besoins et capacités des enfants selon leur tranche d'âge, et d'assurer un accueil de qualité dans les locaux mis à disposition, nous avons fait le choix d'organiser les enfants **en** deux groupes pour les deux semaines.

Pour la semaine 1 :

Groupe des 3/4 ans : 24 enfants

- Typhaine POISSON – Non diplômée
- Manon AUBOURG – CAP Petite Enfance
- Marine FLEURY – Stagiaire BAFA

Groupe des 4/5 ans : 32 enfants

- Cauline DAIGREMONT – CAP Petite enfance
- Cindy LEBOURGEOIS – CAP Petite Enfance
- Titouan PLUSQUELLEC – BAFA
- Laura DOUCHIN – Non diplômée

Groupe des 6/8 ans : 24 enfants

- Célia BOITARD – BAFA
- Ludivine PAGNON – CAP Petite Enfance

Groupe des 8/11 ans : 36 enfants

- Paola PANCIERA – BAFA
- Célia LEBOURGEOIS – BAFA
- Océane HUET – Stagiaire BAFA

Pour la semaine 2 :

Groupe des 3/4 ans : 24 enfants

- Cindy LEBOURGEOIS – CAP Petite Enfance
- Cassandra RENAUD – Non diplômée
- Adeline LAURENT – Non diplômée

Groupe des 4/5 ans : 32 enfants

- Typhaine POISSON – Non diplômée
- Cali LEFEVRE – BAFA
- Estelle JUIN – BAFA
- Ludivine PAGNON – CAP Petite Enfance

Groupe des 6/8 ans : 24 enfants

- Jessica PHILIPPE – BAFA
- Marine FLEURY – Stagiaire BAFA
- Manon AUBOURG – CAP Petite Enfance

Groupe des 8/11 ans : 36 enfants

- Axelle LORRE – BAFA
- Célia LEBOURGEOIS – BAFA
- Océane MAJOUX – Stagiaire BAFA



Équipe de direction

- **Semaine 1 :**
 - Olivier AGNÈS - BAFA, BAFD, BPJEPS LTP, PSC1, SST
 - Léonie HELIE – BAFA et stagiaire BAFD
- **Semaine 2 :**
 - Olivier AGNÈS - BAFA, BAFD, BPJEPS, PSC1, SST
 -

3.1 Les locaux :

Afin d'assurer un accueil de qualité et adapté aux besoins de chaque tranche d'âge, différents **espaces intérieurs** et **extérieurs** sont mobilisés :

- **Salle de garderie** : destinée à l'accueil du groupe des **3-4 ans**
- **Salle de motricité** : réservée au groupe des **4-5 ans**, pour des activités physiques et sensorielles
- **Salle Jacques Prévert** : utilisée par le groupe des **6-8 ans**, pour les projets autonomes et collectifs
- **Bibliothèque** : utilisée par le groupe des **6-8 ans**, pour les projets autonomes et collectifs
- **Un dortoir de l'école maternelle** : pour les temps de repos des plus jeunes

- **Espaces extérieurs de la structure** : cour, jardins et aires de jeux pour les activités en plein air
- **Une cantine** : pour les repas, organisés par groupe d'âge
- **Infrastructures de la commune et de l'intercommunalité** :
 - **City stade** pour les activités sportives
 - **Médiathèque** pour les temps calmes et culturels
 - **Gymnase** pour les grands jeux ou en cas de météo défavorable

3.2. Le fonctionnement :

Le fonctionnement de la structure est **conforme au règlement intérieur**, consultable à tout moment sur notre **site internet**.

L'**organisation de l'équipe** (répartition des tâches, plannings, horaires de travail, modalités de communication...) est définie lors de la **réunion de rentrée**. Cette réunion permet également de planifier les **temps de coordination** (réunions d'équipe, bilans, points réguliers).

3.2 Partenariat :

Un partenariat est mis en place avec les acteurs locaux, afin d'enrichir les projets proposés aux enfants et de favoriser l'ouverture sur l'environnement proche.

Parmi ces partenariats :

- Le centre de loisirs de Creully-sur-Seulles